Fort-de-France le 12 novembre 2012

Chers collègues

L’équipe du SNES Martinique vous souhaite une bonne reprise à tous.

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de la réunion entre le SNES et le recteur qui s’est tenue au rectorat le jeudi 25 octobre. La veille, lors de la réunion des non titulaires au siège du SNES, nous avions évoqué la nécessité de mener des actions en vue de protester contre les conditions catastrophiques de la rentrée dont étaient victimes ces enseignants. Entre temps, la réunion avec le recteur nous a permis de lui exposer tous les dysfonctionnements que nous avions relevés depuis la rentrée. Bien que nous ne soyons pas satisfaits du contenu même des réponses faites par le recteur (il n’y a guère de « bonnes nouvelles »), nous avons pu lui faire entendre nos protestations et nos revendications.

Chacun, à la lumière de la lecture de ce compte rendu, est invité à faire part de ses commentaires. Un des points où le bât blesse particulièrement est la limitation des contrats CDD au 30 juin. Nous poursuivons notre recherche de moyens qui pourraient nous permettre de faire fléchir le rectorat. Quand ce dernier avance que les professeurs non titulaires pourront se tourner vers le Pôle emploi pour se faire payer les mois de juillet et d’août, cela n’est pas satisfaisant ; les services du rectorat étant pour la plupart fermés durant cette période, comment sera-t-il possible aux collègues concernés d’espérer se faire payer les mois de juillet et d’août avant le mois d’octobre tout au mieux ? Sans compter qu’une fois de plus le rectorat s’exonère de ses responsabilités pour de futiles motifs financiers. Laisser notre administration poursuivre sur une telle voie nous conduirait à un suicide collectif. Voilà pourquoi il nous faut réagir d’une manière ou d’une autre.

Nous espérons vivement vos réactions.

Thierry Piérodé et Anna Sabino

Secteur non titulaires / SNES Martinique